



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFEAUX

MANIFESTATIONS DE L'AUTOMNE

■ OCTOBRE

- ◆ **Samedi 1^{er} octobre à l'ancien gymnase : bal public** organisé par la classe 2006.
- ◆ **Jeudi 6 octobre à 20h30, cinéma Jules Verne** : les commissions "Animation" et "Cinéma" offrent aux amateurs de voyages et aux découvreurs d'horizons nouveaux la visite de contrées lointaines. La première séance propose la découverte de l'Ouest Américain. Cette réalisation audiovisuelle est montée et projetée par l'association "Carnets de voyages" (cf. page suivante).
- ◆ **Samedi 8 octobre, dans le village : foire de la Saint-Denis.**
- ◆ **Vendredi 14 octobre, salle polyvalente de la mairie :** l'AS Cartonne organise un concours de tarots.
- ◆ **Samedi 15 et dimanche 16 octobre, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus :** exposition organisée par l'association Saint-Genest-Passion.
- ◆ **Samedi 22 octobre, à partir de 14h30, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus :** thé dansant organisé par l'association de la Maison de Retraite, animé par Monsieur Catino (accordéoniste).



■ NOVEMBRE

- ◆ **Samedi 5 novembre, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus :** rencontre annuelle de l'association Pétanque Genésienne.

MANIFESTATIONS DE L'AUTOMNE (SUITE)

- ♦ **Vendredi 11 novembre : Cérémonie de commémoration.**
 - 11h : rassemblement à la caserne des pompiers.
 - 11h15 : dépôt de la gerbe aux Monument aux Morts.Après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert en mairie, salle polyvalente.
- ♦ **Samedi 12 novembre, salle des sports de la Croix de Garry :**
le **Basket-Club** organise un tournoi 3 x 3.
- ♦ **Vendredi 18 novembre, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus :**
concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- ♦ **Dimanche 20 novembre , de 14h30 à 18h00, à la Maison de retraite :**
concours de belote organisé par l'association, il est ouvert à tous les amateurs et permettra un échange avec les résidents.
- ♦ **Judi 24 novembre à 20h30, cinéma Jules Verne :** seconde séance du cycle "A la découverte des couleurs de notre planète". Cette soirée permettra de visiter **le Japon** (cf page suivante).

■ DECEMBRE

- ♦ **Vendredi 2 décembre, salle polyvalente de la mairie : don du sang.**
- ♦ **Vendredi 2 et samedi 3 décembre dans le village : opération Téléthon**
(une information sur l'organisation sera faite par voie de presse).
- ♦ **Samedi 3 et dimanche 4 décembre, salle des mariages de la mairie : la commission animation organise la 4^{ème} édition de la Boîte aux Cadeaux :**
 - le samedi de 14h00 à 18h00
 - le dimanche de 10h00 à 18h00 (cf. encadré à la fin)
- ♦ **Samedi 3 et dimanche 4 décembre, salle polyvalente de la mairie :**
l'association LACIM propose une exposition-vente de produits artisanaux au profit de l'association dont la mission est de favoriser des jumelages entre villages de France et des quatre coins de la planète.
- ♦ **Samedi 10 décembre, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus : l'amicale des pompiers de Saint-Genest-Malifaux** fêtera la Sainte Barbe, patronne des "hommes du feu".



- ♦ **Vendredi 16 décembre, salle polyvalente de la mairie** : concours de coinche de Noël organisé par l'AS Cartonne.
- ♦ **Samedi 17 décembre, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus** : soirée annuelle du **Basket-Club**.
- ♦ **Samedi 17 décembre, de 9h00 à 17h00, à la Maison de Retraite** : **Marché de Noël**.
- ♦ **Pendant les vacances scolaires de Noël** : une après-midi récréative pour les enfants est en cours de préparation, le thème retenu, les horaires seront précisés par voie d'affichage et d'information dans la presse.

A partir du 3 décembre, notre village s'illuminera et prendra un air de fête avec l'éclairage de l'église, de la mairie et le centre du bourg.

NOUVEAUTÉ proposée par les **Commissions Animation et Cinéma**

"A la découverte des couleurs de notre planète"

L'Association Carnets de voyages vous convie à parcourir le monde avec pour guides des voyageurs passionnés, arpenteurs d'espaces et amoureux de la vie. Leurs réalisations audiovisuelles sont de formidables invitations à découvrir différents pays. Loin des dépliants touristiques, au plus près des gens rencontrés dans leurs fêtes, leur travail, leur vie quotidienne, les voyageurs reporters vous feront partager leurs rencontres.



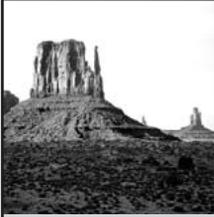
Pour cette première année, nous avons choisi trois destinations qui vous seront présentées les jeudis à 20h30 au cinéma Jules Verne. Le cycle de reportages débutera le jeudi 6 octobre avec l'Ouest Américain, puis le jeudi 24 novembre avec le Japon et enfin le jeudi 30 mars avec la Route de la Soie suivi d'une dégustation de thé offerte par la municipalité.

A chaque séance le réalisateur sera présent et un débat sera proposé après la projection. (séance et débat = 2 h environ). Le tarif de la séance est de 6 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Vous pourrez aussi acheter le jeudi 6 octobre, sur place, un abonnement au cycle complet soit 15 € les 3 séances (non nominatif).



COMMISSIONS ANIMATION ET CINÉMA

"A la découverte des couleurs de notre planète"



Un petit aperçu des trois réalisations :

D'Arizona en Alaska : journal d'un voyageur de la frontière mexicaine au nord de l'Alaska. Des paysages tels que le Grand Canyon, la fameuse Death Valley (vallée de la Mort)..., mais aussi des paysages moins connus de l'Alaska.



Le Japon : les délices de l'extrême : rêves de sumos, de geishas, d'esprit zen...

Choc immédiat : autoroutes et voies ferrées superposées, foules... Où sont les délices de l'Extrême Orient ? Plus loin, derrière le clinquant du monde moderne, délices d'un Japon millénaire, défilés de samourais, combats de chefs au tournoi de sumo. Délices d'une nature aménagée, sublimée, jardins, temples...



La Route de la Soie : depuis l'antiquité, route des voyageurs, des pèlerins, des missionnaires, des aventuriers partis à la découverte de régions mal connues et rapportant de leurs pérégrinations d'incroyables récits. C'est aujourd'hui une route convoitée où les grands empires de ce siècle essaient de se tailler la part du lion.

Elle se rattache aux grandes routes maritimes et commerciales : route de l'encens entre l'Arabie et le Moyen-Orient, route du thé et des épices, routes des yacks aux confins de la Chine...

Envie d'évasion, de dépaysement...

Alors n'hésitez plus, parlez en autour de vous.

Cinéma Jules Verne - Films programmés au mois d'octobre

du 7 au 10 octobre : "Ma Vie en l'air" et "Le Roman de Renart"

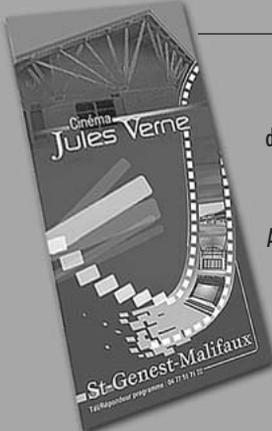
du 14 au 17 octobre : "Le dernier signe" et "Les Choristes"

du 21 au 24 octobre : "Le parfum de la dame en noir" et "Les aventures de Lolo"

du 28 au 31 octobre : "Gabrielle" et "Ma Sorcière bien-aimée"

A l'initiative du conseil municipal : les jeunes genésiennes et genésiens âgés de 6 à 18 ans, bénéficieront d'une entrée gratuite pour une séance au cinéma municipal sur présentation d'un billet qui sera distribué au préalable par le biais des écoles.

(Action culturelle conduite dans le cadre du contrat CAF/mairie)



COMMISSION FLEURISSEMENT (4^{ème} année)

Cette année 16 participants ont concouru. Voici les résultats :

Catégorie "maisons"

- 1^{er} prix :** M^{me} Marie Moulin
(Le Fanget)
- 2^{ème} prix :** M^{me} Hélène Arnaud
(Les Chalayes)



Catégorie "balcons"

- 1^{er} prix :** M^{me} et M. Jiménez
(Maisonnettes)

Catégorie "bord de route"

- M^{me} Ferraton (La République)

Catégorie "fenêtres"

- 1^{er} prix :** M^{me} Rosa Teyssier (1)
- hors classe :** M. Marius Chalaye (1)
(1) Le Bourg



A noter : de nombreux genésiens et touristes ont tout particulièrement remarqué et apprécié le fleurissement du village et nous ont fait part de leur satisfaction.



les participants

ENVIRONNEMENT



■ Déchetterie

Le SICTOM Velay-Pilat a mis en service une **déchetterie** depuis le 8 juillet 2005. Elle est située au **lieu-dit "Le Pré", sur le plateau de la République**. Son accès s'effectue par la R.D. 37 puis en suivant les fléchages.

Les heures d'ouverture au public sont les suivantes :

- **lundi et vendredi : de 14h à 17h.**
- **mercredi et samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

Il est rappelé qu'il faut se munir d'un justificatif de domicile, cette déchetterie étant réservée à l'usage des personnes résidant sur le canton de Saint-Genest-Malifaux. Le service est gratuit. Ce nouveau lieu de collecte permet aux particuliers d'évacuer les déchets non collectés par le service des ordures ménagères. Les artisans et commerçants peuvent y déposer les déchets valorisables uniquement (ferraille, cartons, papiers, emballages ménagers).

Pour les particuliers, la gamme des produits acceptés est la suivante : ferraille, bois, déchets verts (taille, tonte, etc.), les encombrants, l'électroménager, les bouteilles et flacons en plastique, le verre (bouteilles et bocaux), le papier/carton, les canettes en aluminium, les boîtes de conserve, les tétra-bricks, les gravats, les huiles de vidange, les peintures et solvants, les batteries, piles et accumulateurs, le textile. Le SICTOM Velay-Pilat se réserve le droit de refuser les déchets jugés indésirables.

Un tri bien fait diminue le coût de revient du traitement des déchets et participe à la préservation de l'environnement.



■ Collecte des Ordures Ménagères

Sur le bourg, modification des dates de collecte des ordures ménagères en raison des jours fériés :

- la collecte du **mardi 1^{er} novembre est avancée au lundi 31 octobre.**
- la collecte du **vendredi 11 novembre est avancée au jeudi 10 novembre.**

■ Propreté dans le village

De nombreux villageois déplorent le non-respect des abords de l'église, des places publiques, des trottoirs et des espaces verts. Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux de compagnie utilisent les caniveaux pour leur déjection, ce qui permettra un nettoyage plus rationnel de ces espaces. Le civisme de chacun commence par le respect des autres, ne l'oublions pas.

■ Elagage des arbres

Avec l'arrivée de l'automne, pensez à l'élagage de vos arbres. En effet, dans quelques semaines les flocons de neige feront leur apparition et c'est maintenant qu'il faut se préoccuper de supprimer les branchages superflus.

Quelques règles concernant l'élagage :

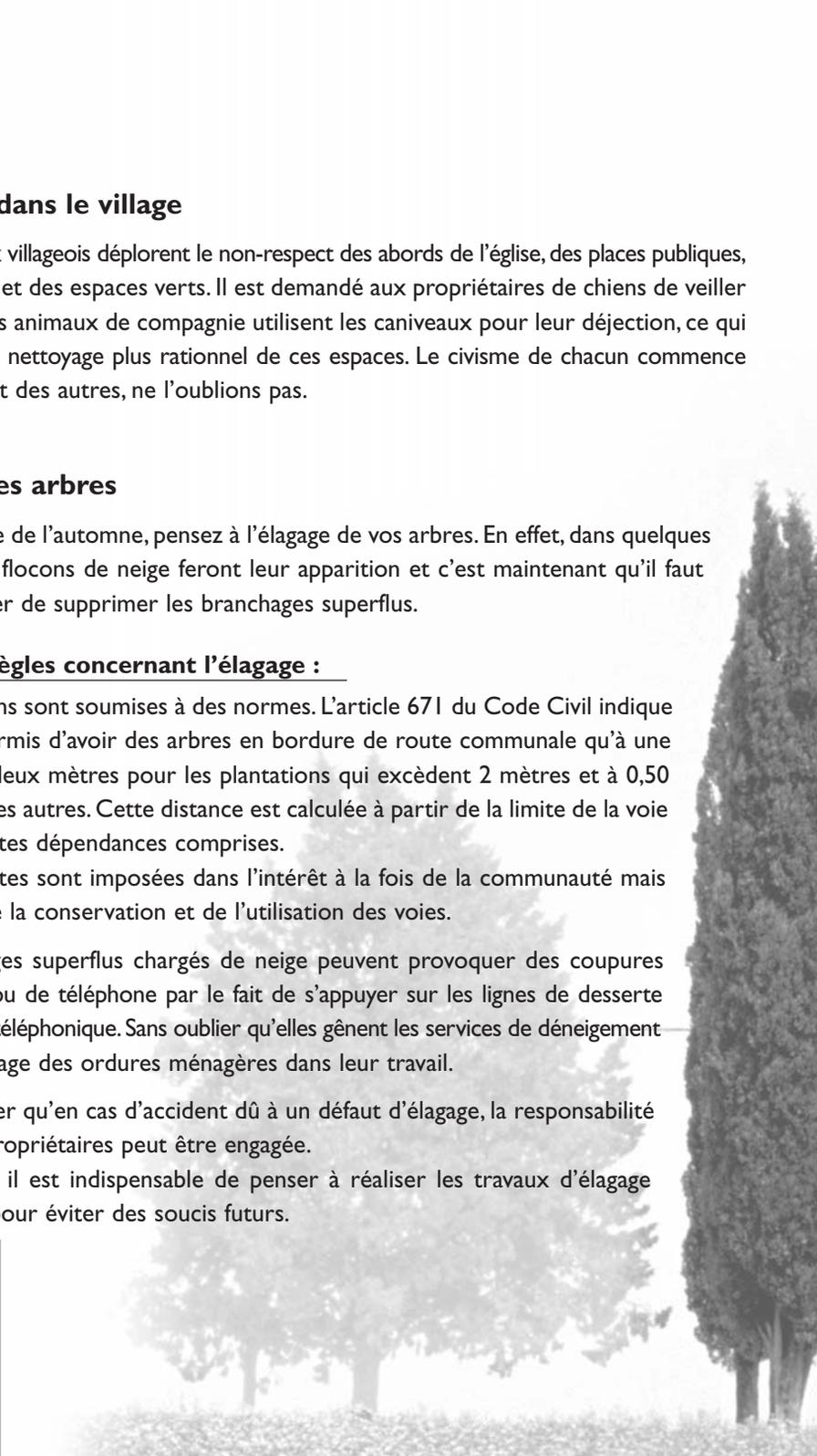
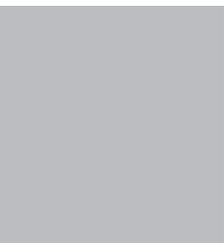
Les plantations sont soumises à des normes. L'article 671 du Code Civil indique qu'il n'est permis d'avoir des arbres en bordure de route communale qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui excèdent 2 mètres et à 0,50 mètre pour les autres. Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique, toutes dépendances comprises.

Ces contraintes sont imposées dans l'intérêt à la fois de la communauté mais également de la conservation et de l'utilisation des voies.

Les branchages superflus chargés de neige peuvent provoquer des coupures d'électricité ou de téléphone par le fait de s'appuyer sur les lignes de desserte électrique et téléphonique. Sans oublier qu'elles gênent les services de déneigement et de ramassage des ordures ménagères dans leur travail.

Il faut rappeler qu'en cas d'accident dû à un défaut d'élagage, la responsabilité pénale des propriétaires peut être engagée.

Avant l'hiver il est indispensable de penser à réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour éviter des soucis futurs.



IMPOTS LOCAUX

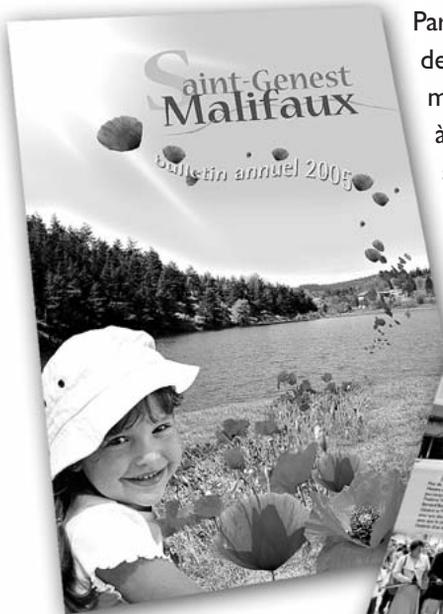
Alors que les contribuables reçoivent leur taxe foncière, le conseil municipal tient à souligner que le taux des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) concernant la part **COMMUNALE** demeure inchangé pour la 3^{ème} année consécutive.

La hausse du montant à payer est due à la revalorisation des bases et principalement à l'augmentation des taux des autres collectivités :

	Taux 2004	Taux 2005	Augmentation
du Conseil Régional Rhône-Alpes	1,68	1,78	+ 5,95 %
du Conseil Général de la Loire	8,98	9,52	+ 6,01 %
de la Communauté de Communes pour la collecte des ordures ménagères et le tri des déchets <i>(participation versée au SICTOM Velay-Pilat)</i>	7,34	7,88	+ 7,35 %

DISTRIBUTION DU BULLETIN ANNUEL

Par suite d'une sérieuse défaillance du service télévente de La Poste chargé de la distribution du bulletin municipal 2005, de nombreux habitants n'ont pas reçu à leur domicile cette publication. Une réclamation a donc été formulée auprès de l'Agence Télévente de La Poste. Dans l'attente, chaque famille peut retirer un exemplaire du bulletin en mairie. Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer peuvent téléphoner en Mairie (04 77 51 20 01).



C.C.A.S.

- **Que se cache-t-il derrière ces initiales ?** Ces quatre lettres correspondent au "Centre Communal d'Action Sociale" qui existe dans toutes les communes de France.
- **Son rôle :**
 - il analyse les besoins sociaux de l'ensemble de la population (famille, jeunes, personnes âgées ou handicapées ou en difficulté),
 - il peut intervenir au moyen de prestations en espèces et de prestations en nature,
 - il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale,
 - il constitue et tient à jour des dossiers d'aide sociale (*protéger par le secret professionnel social*).
- **Ses actions à Saint-Genest :**
 - Aide financière au portage de repas à domicile des personnes âgées (depuis 1999) sous forme d'achat de matériel pour le transport et la participation au fonctionnement du service ou aide directe si nécessaire pour des personnes aux revenus trop faibles.
 - Aides ponctuelles aux parents pour permettre le départ en vacances d'enfants en cas de difficultés familiales.
 - Aides à des familles avec des enfants ayant des handicaps : séjour pour permettre le placement temporaire de la personne et soulager le travail des parents, aides à l'équipement pour aménager un véhicule ou un espace de vie plus propice à un bon usage.
 - Organisation de soirées d'animation pour les anciens.
 - Participation financière par achats de fournitures ou produits pour des personnes âgées à l'occasion de rencontres festives d'associations de personnes âgées.
- **Ses recettes :**
 - libéralités reçues lors des mariages, dons de particuliers,
 - subvention de la commune,
 - recettes obtenues lors de manifestations organisées par la commission animation de la municipalité (exemple, le vide-grenier 2005 a rapporté 300€).
- **Composition de la Commission :**
 - présidée par le maire de la commune,
 - les membres de la Commission Affaires Sociales,
 - des représentants d'associations locales (association familiale), des anciens (Club de l'Amitié), d'associations œuvrant dans le domaine des handicapés et de la lutte contre l'exclusion.

Les coopérations sont négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Une vue panoramique des animations qui se sont déroulées cet été 2005 sur notre village :

4^{ème} édition
des marches APPEL



les organisateurs (1)
avec 740 participants (record)

exposition
de peintures (1) par
Les Artistes
Indépendants
Foréziens

607 spectateurs

concert



musique bolivienne
(1) 219 spectateurs

vide-grenier (1)

1300 visiteurs
et 93 stands



20^{ème}

spectacle

théâtre de rue (1)
"Mémoires de chambres
froides, les vieux frigos"
présenté par l'APSOAR
400 spectateurs



concert

par le groupe
La Dolcezza
di Cracovia
musique baroque (1)
100 auditeurs



"La fête dans"



une vitrine

tombola
"opération ciné"
organisée par 24 commerçants et artisans du village, offrant un abonnement de 10 places au nouveau cinéma villageois par chacun des organisateurs, lors de l'inauguration officielle de l'Espace Jules Verne



championnat de France de course d'orientation
plus de 2000 participants et le staff des organisateurs



Foulée du Haut Pilat

organisée par la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux qui fête, en 2005, ses 20 ans d'existence, avec la visite guidée au Plâtre du Trêve (sylviculture de la sapinière au Bois Farost et historique de la Fon Ria) suivie d'un concert à l'église par 2 jeunes musiciens, une harpiste et un flûtiste qui ont interprété des morceaux aux sonorités de la vie de la nature (Menuet de Bizet, La danse de la chèvre de Honegger,...)



2^{ème} journée du patrimoine

ANNIVERSAIRE
150 participants adultes et une trentaine de benjamins et de cadets



"La fête dans le pré"

"La fête dans le pré"
Manifestation agricole organisée par le Comité de Développement Agricole des Monts du Pilat environ 2500 visiteurs



vogue

ECOLE DE LA RÉPUBLIQUE



Le journal "Le Progrès" dans son édition local a publié un article très valorisant sur le fonctionnement de la classe unique de la République. Il était rappelé l'intérêt que représente ce type d'école pour les enfants : proximité de la classe, qualité de l'enseignement dispensé par Mady Soutrenon, échange et émulation entre les enfants de différents âges. La collaboration active des parents pour les temps péri-scolaires permet de répondre à un certain nombre de besoins (cantine...).

Comme le souligne Monsieur Cancade, Inspecteur d'académie, la Municipalité a toujours soutenu cette école de hameau par une participation financière appropriée pour l'entretien des bâtiments, l'aide apportée à l'association, ce qui lui permet de rétribuer un accompagnant pour les repas de midi aux Fogières et un soutien financier aux projets pédagogiques.

La vie active et riche de l'école de La République résulte d'une synergie entre le professeur, les parents et la municipalité pour le bien des enfants scolarisés dans cette petite école pleine de vie et de projets. Bonne continuation et excellente année scolaire 2005-2006.

Réalisation des élèves pour l'inauguration de l'Espace Jules Verne

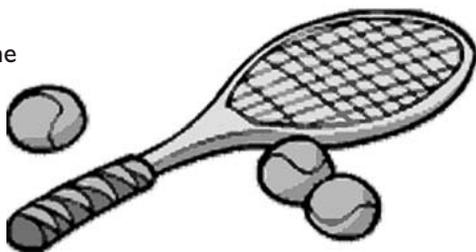


DEUX CREATIONS SUR NOTRE VILLAGE

L'une est à caractère sportif et s'adresse aux jeunes, l'autre est à caractère culturel.

■ **Le Tennis Club de Saint-Genest-Malifaux** fait sa rentrée des classes !

La section "Tennis" de la MJC vous propose une nouveauté. Pour re-dynamiser le club et initier les jeunes genésiens et genésiennes au Tennis, le TCSGM se jette à l'eau et crée une école de Tennis. Cette école démarrera début octobre 2005 et accueillera dans un premier temps deux groupes d'enfants : 9 à 12 ans et 13 à 17 ans.



Pour être capable de dispenser des cours dans de bonnes conditions techniques et pédagogiques, le TCSGM vient d'être affilié à la Fédération Française de Tennis. Cette affiliation va permettre de profiter des compétences de la FFT dans le domaine de l'enseignement du Tennis et d'aider le club à se structurer (formation d'initiateur de club,...). Les licences FFT délivrées permettront à ceux qui le désirent de faire de la compétition.

Cet été, des enfants inscrits à la "Ruche" ont déjà pu bénéficier de deux journées-découverte Tennis (organisées dans le cadre du projet), assurées bénévolement par Madame COFFY, animatrice FFT aidée par les animateurs de la Ruche et un membre du TCSGM. Par la suite, celui-ci envisage la création d'une section "Mini-Tennis" pour les plus jeunes. Les adultes qui le désirent pourront aussi participer à des entraînements spécifiques.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en contactant Olivier GUERIN au 04 77 39 04 40.

■ **Nouvelle association théâtrale**

Depuis quelques mois un groupe d'amateurs de théâtre travaillait sur ce projet. L'association vient d'être constituée, elle se nomme "L'Escapade Troupe Théâtre". Sa présidente est Marie Grange.



Renseignements par téléphone au 04 77 51 77 02.

LOISIRS DES JEUNES ÉTÉ 2005

AVEC LE SOUTIEN DES CONTRATS ENFANCE ET TEMPS LIBRE

■ La Ruche

Ce centre de loisirs pour les jeunes et géré par l'**AFR de Saint-Genest** a fonctionné du lundi 11 juillet au vendredi 5 août, entre 8h30 et 17h30.

164 jeunes ont fréquenté le centre, répartis en 3 groupes : les 4-6 ans, les 7-9 ans et les 10-13 ans (avec un maximum de 120 enfants par jour).

L'équipe d'animation était composée d'un directeur, d'un directeur-adjoint et de 15 animateurs dont 3 stagiaires.

Les activités ont été nombreuses et variées, adaptées à l'âge des participants. Voici un aperçu des occupations proposées aux jeunes : piscine à Bourg-Argental, grands jeux autour du barrage (4-9 ans), mini-camp Inuit à Sainte-Sigolène (14 enfants de 7-9 ans), séance de cinéma "Le château ambulante" au cinéma Jules Verne (pour tous), rassemblement des centres de loisirs à Montrond (10-13 ans), mini-camp "eau vive" à Saint-Pierre-de-Bœuf (22 enfants de 10-13 ans), Safari de Peaugres (4-9 ans), Walibi (9-13 ans), mini-camp Inuit à Sainte-Sigolène (14 enfants de 7-13 ans), initiation au tennis (4-9 ans).

Deux soirées familiales ont réuni enfants, parents et encadrement, la première avec un spectacle théâtral et un barbecue, la seconde un repas animé sur le thème du Moyen-Age.

La Ruche 2005 a remporté un vif succès mérité. Les responsables AFR projettent pour 2006 de nouvelles activités : en février sorties ski, en avril fonctionnement du centre de loisirs pendant une semaine, en août un camp itinérant pour adolescents, et bien sûr une nouvelle "Ruche" été 2006 en juillet-août.

Bonne réussite à tous ces projets !



Quelques jeunes

L'équipe d'encadrement



Une partie des jeunes participant

■ Le camp foot-loisirs

Organisé par l'**A.S.S.G.M.**, il a réuni cet été 108 jeunes participants entre le 4 juillet et le 5 août. L'entraînement sportif se pratiquait par groupes de manière ludique, l'encadrement était assuré par une équipe motivée (diplômés assistés de jeunes).

Une démarche éducative basée sur le respect des autres, la serviabilité, les valeurs comportementales complétait l'entraînement footballistique et la découverte d'autres sports.

Chaque mercredi une sortie était programmée : piscine d'Andrézieux-Bouthéon, la visite de Saint-Galmier avec jeu de piste, une journée à Lyon avec visite du stade de Gerland et un spectacle de Guignol, le déval'kart de Graix et la découverte d'Annonay et du musée Canson, une aventure au parc Amazone, une partie de jeux Laser Game et une sortie à Walibi.

Pour se retrouver entre jeunes, parents, encadrants, une soirée grillades a permis de se connaître et d'échanger. Pendant le camp foot les jeunes pouvaient se restaurer au self du collège Saint-Régis.

Cette session d'été 2005 a été très appréciée par les jeunes et leurs parents à la satisfaction de l'encadrement. Rendez-vous est pris pour 2006.

ESCALADE

Une Génésienne Championne de France d'escalade de blocs, mais au fait, c'est quoi le bloc ?

Marine LARGERON a ajouté une nouvelle ligne à son palmarès en décrochant le titre de championne de France junior d'escalade de blocs fin juin à Blagnac, quelques semaines seulement après son titre de vice championne de France Universitaire à Reims.

Le bloc est l'une des trois disciplines de l'escalade pratiquées en compétition, les deux autres étant la vitesse et la difficulté. La difficulté se pratique sur des structures artificielles de 15 à 20 m de haut, permettant de tracer des voies de grande difficulté composée de 20 à 40 mouvements, le grimpeur est encordé et assuré par une tierce personne. L'objectif est de grimper le plus haut possible, le vainqueur est celui qui touche la prise la plus haute.

La vitesse est la plus jeune des disciplines et la plus spectaculaire. Elle se pratique dans les mêmes conditions que la difficulté mais sur des voies de niveau moyen. L'objectif est d'arriver au sommet de la voie le plus rapidement possible, deux voies identiques sont tracées, l'élimination se fait en duel.

Le bloc se pratique sur des structures mobiles de 4 m de haut sans assureur, le grimpeur chute sur des tapis, type tapis de saut en hauteur. Les passages comptent de 3 à 7 mouvements. L'objectif est de réussir le passage avec le moins d'essais possibles. Les compétitions de blocs se déroulent "à vue", les grimpeurs ne connaissent pas les passages et ne voient pas grimper leurs adversaires. Elles sont composées d'un circuit de cinq passages. Le grimpeur dispose de six minutes pour réaliser le passage et de six minutes de repos entre chaque passage durant lesquelles il doit découvrir le passage, tenter de trouver la méthode et grimper pour essayer d'y parvenir. Le grimpeur qui réussit le plus de passages avec le moins d'essais remporte l'épreuve. Cette spécialité nécessite entre autres qualités de la force, de la concentration, du dynamisme et de la coordination, mais également un peu de stratégie. La victoire se joue souvent au nombre d'essais.

Cette discipline est en plein essor et la nature française est généreuse en sites de blocs. Sa pratique est simple, il suffit de disposer d'un tapis de réception pour protéger les chutes et d'un partenaire pour la parade.

Si vous souhaitez découvrir les différentes facettes de l'escalade, voici quelques dates à noter :

Les 30 septembre et 1^{er} octobre : finale de la coupe du monde de blocs au Firmament à Firminy.

Les 28 et 29 octobre au polygone à Valence : coupe du monde de difficulté et championnat de France de vitesse.

Les 7 et 8 janvier, championnat départemental à la salle des sports à Saint-Genest-Malifaux.



ADPCL "SECOURISME"

La section locale de l'ADPCL (Association pour le Développement de la Protection Civile de la Loire), située à Saint-Genest organise périodiquement des formations aux premiers secours pour le grand public. Elle accueille les jeunes à partir de 10 ans et sans limite d'âge.

Le prochain stage est programmé en octobre 2005, il comprend 3 séances : le vendredi 21 (de 20h à 22h) et les samedis 22 et 29 (de 14h à 18h), à la caserne des pompiers.

Renseignements : Eric Argaud - tél 06 78 62 78 70

Voici un aperçu du contenu de la formation :

- Comment s'organise une alerte au secours.
- Mise en place de la protection des victimes, des témoins et des intervenants (périmètre de sécurité, mise hors tension des installations).
- Comment arrêter une hémorragie.
- Traitement des étouffements.
- La P.L.S. (position latérale de sécurité pour les personnes inconscientes).
- Massage cardiaque.
- Traitement des malaises.
- Traitement des plaies et brûlures.
- Traitement des traumatismes.

En fin de formation, chaque participant passe un test (thème tiré au sort par chaque stagiaire). La réussite de ce "test" permet la validation de la formation et l'obtention de l'A.F.P.S. La remise officielle du diplôme est effectuée en présence de la presse.

BOÎTE AUX CADEAUX

Samedi 3 et dimanche 4 décembre, salle des mariages de la mairie :

(le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 10h00 à 18h00)

Dans une ambiance de fête, sur fond musical, les visiteurs pourront découvrir le travail d'un tourneur sur bois (lampes, jeux, tableaux...); celui d'une sculptrice céramiste qui présentera des œuvres de très belles factures; des cadeaux de soie aux coloris chatoyants et nuancés (foulards, écharpes...); un potier proposant ses créations décoratives ou utilitaires; une décoration de l'arbre de Noël avec des boules multicolores... d'autres artisans sont attendus et compléteront l'éventail de cadeaux possibles pour les fêtes de fin d'année.



LYCEE AGRICOLE

Cette nouvelle rentrée scolaire est placée sous le signe de la réussite. L'effectif de 165 "apprenants" (élèves et apprentis) correspond à une hausse de 10 % par rapport à la rentrée précédente et l'internat affiche complet.

Du côté des formations s'ajoute une nouveauté avec l'ouverture d'un Bac "vente, commerce et animalerie".

Monsieur Gauthier, proviseur, donne avec fierté les résultats obtenus aux examens en juin 2005 :

- BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation : 83 % de réussite
- BTS Technico-Commercial Agro-Fournitures : 88 % de réussite
- Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole : 100 % de réussite
- BEPA Conduite des Productions Agricoles : 94 % de réussite
- Diplôme National du Brevet "Série Technologie" : 81 % de réussite

Ces excellents résultats d'ensemble, supérieurs à la moyenne nationale pour certains, notamment le BEPA et les BTS permettent de classer le lycée agricole de Saint-Genest dans les établissements recommandés pour la qualité de l'enseignement agricole. Il est devenu un élément incontournable du paysage genésien. De plus, il a participé de façon active à "La Fête est dans le Pré" en présentant des animaux et une mini-ferme.

MARCHES APPEL

Cette 4^{ème} édition des marches organisée par la commission "Animation municipale" et l'APPEL (Association Philanthropique de Parents d'Enfants Leucémiques) a remporté un **TRES GRAND SUCCES** : 740 participants, record battu par rapport aux 3 années précédentes (maximum 520 en 2002).

Trois marches permettaient de découvrir les paysages et les points de vues. Les randonneurs, venus parfois de très loin (Jura, Yonne...), ont apprécié la qualité du balisage (rubans, fléchages...), l'organisation des ravitaillements et à leur retour ont remercié les bénévoles pour leur travail et leur disponibilité. 280 marcheurs ont choisi le 20 km, 350 le 14 km et 110 le 7 km.

L'âge des randonneurs s'étalait de 7 mois (Antoine dans les bras de sa maman) à 71 ans pour le doyen. De nombreuses familles avec des enfants ont participé à cette journée, dans l'objectif de contribuer à aider l'association APPEL.

Cette année, la somme récoltée devrait atteindre 4000 € ce qui permettra aux responsables APPEL de continuer à réaliser leurs projets [aide à "l'école-hôpital", concrétisation de rêves d'enfants très malades, achats de livres-revues-jouets... pour les enfants hospitalisés, aide à la recherche médicale (France moelle)...]. Les organisateurs donnent rendez-vous pour la 5^{ème} édition à tous les amateurs de marches en septembre 2006 avec de nouveaux parcours.



Le plus jeune participant !

Ravitaillement

VIDANGE DU BARRAGE DES PLATS

Voici quelques informations sur la programmation des travaux :

• **Vidange :**

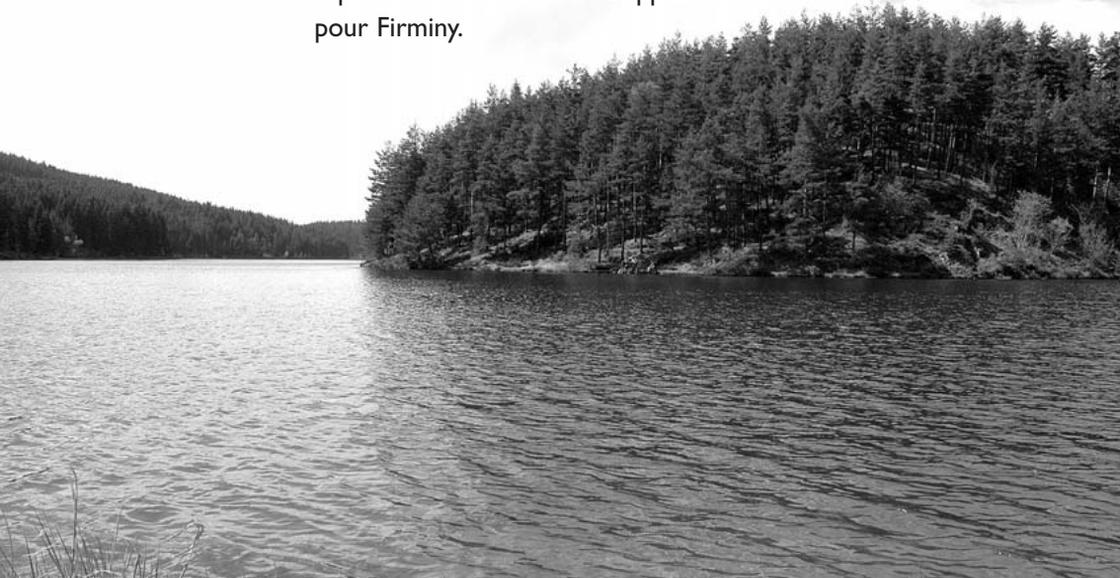
- elle commencera cet automne lorsque la température de l'eau atteindra 10°C.
- elle durera une quinzaine de jours.
- pendant la phase de vidange la pêche de poisson s'effectuera en aval par un pêcheur professionnel.
- un batardeau sera construit en amont du barrage existant pour retenir les boues pendant la vidange et en particulier en cas de gros orage.
- en aval, un bassin de décantation complémentaire du batardeau sera mis en place, il sera constitué par un filtre avec paille pour retenir les boues entraînées lors de la vidange.

• **Travaux :** la réparation du mur durera 3 mois.

• **Remise en eau :** si la programmation est respectée, elle devrait débuter courant février 2006 (des retards peuvent se produire dans le cas de grosses intempéries).

• **Objectif :** la hauteur maximum d'eau du barrage devrait être atteinte au début de l'été 2006.

• **Rappel :** le barrage des Plats appartient à la Ville de Firminy, il a été construit en 1957. Cette réserve d'eau potable, d'une capacité de 1 730 000 m³, représente une sécurité d'approvisionnement très intéressante pour Firminy.



FORUM "REPRENDRE UNE ENTREPRISE"

LUNDI 10 OCTOBRE 2005

A la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Saint-Etienne Montbrison
Rue de l'Artisanat (Technopôle) SAINT-ETIENNE

Vous souhaitez
reprendre une entreprise ?

Participez au FORUM
afin d'avancer dans votre projet

■ **2 CONFERENCES** (sur inscription)

. de 9h à 11h : "Préparer et réussir la reprise d'entreprise"

. de 14h à 15h30 : "Les étapes clés de la reprise"

■ **CONSULTATIONS INDIVIDUELLES**

de 10 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 17 h

Espace Entreprendre : ANPE, CCI, CMA

Espace Conseil : Avocat, Expert-Comptable, Notaire

Espace Formation et Conseil en Formation

Espace Financement et Assurance

■ **BOURSE D'ENTREPRISES à REPRENDRE**

